Message de l'Islam

Auteur:

M. Mamadou T. Keita

Français

2010-03-30 14:27:45

REMERCIEMENTS Message de l'Islam

Par M. Mamadou T. Keita

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères vont à tous ceux qui m'ont assisté lors de la redaction de cet opuscule. Notamment à l'Imam Mahmoud Dicko qui m'a exhorté dans cette tâche avec un soutien materiel indéfectible, au frère Cheik Tijani Haïdara chercheur à l'Institut Nationale des Sciences Humaines (INSH) du Mali, pour ses judicieux conseils. Ma gratitude va au cadet Seydou Kourouma pour son assiduté dans la saisie de cet opscule ; puisse Dieu lui accorder le soulagement à toutes ses préoccupations. Grand merci à tous mes proches qui lors des débats n'ont cessé de m'orienter dans mes recherches.

PREFACE

Après la chute du mur de Berlin et l'effritement du bloc soviétique, l'émergence des mouvements islamiques constitue le principal catalyseur de la scène politico-économique ; l'attaque du World Trade Center symbole du capitalisme triomphant, a été le délic d'une guerre ouverte contre ce qu'on appelle communément le terrorisme islamique. Cette guerre menée souvent de façon aveugle menace de plus en plus la paix dans le monde, car elle n'épargne aucun continent. Cet opuscule sans être une panacée s'efforce d'établir une plate-forme de concertation entre ceux qui prétendent militer pour un monde libre et ceux accusés de vouloir nous ramener à une époque moyen âgeuse. L'acuité du problème exige une prise de conscience des instances internationales souvent abusées de préjugés fallacieux, au point de déroger à leurs principes directeurs. L'impartialité est loin d'être la règle d'or d'institution dont la vocation première est la préservation de la paix universelle. Il est temps plus que jamais d'ouvrir une nouvelle page des relations internationales basées sur l'équite et le respect de l'humain, en un mot un vrai dialogue ou toute les composantes auront droit à la parole et à la considération.

Thierno Bokar

LE MESSAGE DE L'ISLAM

Selon la conception islamique, Dieu créa l'univers par pur amour sans aucune contrainte. L'une des manifestations de ce pur amour est de ne pas avoir abandonner ses créatures sans guidance. Ainsi, il fit de l'homme son vicaire sur la planète terre. Fruit de l'amour divin, l'homme est appelé à préserver le code transcrit à la bonne marche de la planète terre de toute éternité.

Tout le message de l'Islam repose sur la mise en pratique du code divin dont le Saint coran est la transcription révélé au prophète Mohammad (PSL).

Dans une humanité en proie au désespoir, où la coexistence entre les hommes rime avec la loi de la jungle, un retour aux préceptes divins est la seule voie de salut. Le spirituel martyrisé par les prouesses humaines enivrantes prend sa revanche. Esprit et matière, l'homme ne pourra se réaliser pleinement que dans l'harmonisation de ces deux subtances originales.

Les hommes sont épris de liberté, instinct inculqué en lui par son créateur.

"Point de contrainte en religion, la vérité se distingue de l'erreur."

(coran 2 : 256)

Il est intéressant de porter un regard judicieux sur l'étendue des droits que Dieu accorde aux hommes :

1) Droit de Vivre

La vie est un don précieux de Dieu à l'homme. Nul part ailleurs qu'en terre de l'Islam, la vie n'est autant préservée.

"Quiconque tue un homme qui lui-même n'a pas tué, ou qui n'a pas commis de violence sur la terre, est considéré comme s'il avait tué tous les hommes. Et celui qui sauve un seul homme, est considéré comme s'il avait sauvé tous les hommes"

(coran 5 : 32)

La gravité du meurtre gratuit est sans commentaire explicité dans ce verset du Saint coran. Tout homme doit jouir de la vie, don de son seigneur, il n'appartient à aucun homme de s'arroger le droit de tuer son prochain selon ses caprices.

"Ne tuez pas l'homme que Dieu vous a interdit de tuer, sinon pour une juste raison."

(coran 17 : 33)

En aucune façon, la mise à mort d'un homme ne peut être arbitraire. Le respect scrupuleux des injonctions coraniques constitue une sauvegarde de la vie. L'interdiction du meurtre s'étend jusqu'au sort des enfants, ces frêles créatures innocentes :

"Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvré. Nous leur accorderons leur subsistance avec la vôtre. Leur meurtre serait une énorme faute."

(coran 17 : 31)

Les pays musulmans bien avant la mise en place de nos organismes modernes au service de l'enfant, disposaient d'un canevas souvent occulté. Toutes les politiques d'avortement volontaires sont rejetées par l'Islam, qui n'admet cette pratique que dans les cas de force majeure, notamment quand la vie de la mère porteuse est en danger.

Préserver la vie est une préoccupation majeure dans le code divin. Ainsi, l'Islam condamne les répressions aveugles qui s'étendent au-delà des coupables.

Nul ne peut répondre d'un crime qu'il n'a pas commis, comme dans les Vendettas où tous les membres d'une famille pouvaient répondre d'un crime commis par un des leurs. Dans les relations internationales, l'Islam condamne vivement les agressions à l'endroit d'autres communautés sur la base de la différenciation religieuse ou politique.

"Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à commetre des injustices ! Soyez justes ! la justice est proche de la piété."

(coran 5 : 8)

Chaque peule a le droit d'adopter sa confession religieuse ou sa vie politique, pourvu qu'il ne porte pas préjudice aux autres peuples dans l'expression de sa volonté.

Ainsi, un peuple qui de son libre choix embrasserait le système moyenâgeux aussi répugnant que cela pourrait être, ne mérite pas une agression des autres peuples. De même, des atrocités commises par certains membres d'une communauté ne justifient pas l'extermination de cette communauté entière.

Il est regrettable que le 3ème millénaire s'annonce sur le principe de la répression aveugle au mépris de toutes les conventions visant à sauvegarder la paix dans le monde.

Que de vies innoncentes détruites au nom de la justice ! Du vivant du prophète (PSL) nous retenons un cas où les musulmans malgré leur détermination et leur force firent l'économie de vies innocentes sur l'injonction divine.

En effet, les accords d'Hodheïbiya ont contribué à sauvegarder la vie des croyants demeurés encore au sein des Mecquois. Ces faits sont relatés dans le Saint coran en ces termes :

"Ce sont ces infidèles qui vous ont empêché de vous rendre à la Maison Sacrée et ont empêché que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation. N'eussent été les croyants et les croyantes (mêlés aux infidèles) que vous risquez de piétiner sans les reconnaître, vous rendant ainsi coupables d'une action répréhensible à votre insu, (il eût été permis pour vous de livrer combat à l'ennemi) afin que Dieu reçoit qui il veut au sein de sa miséricorde."

(coran 48 : 25)

La répugnance de Dieu à l'égard de l'impiété est sans commune mesure avec celle des hommes ; cependant, il tempéra l'ardeur des combattants de la foi afin de ne pas verser le sang des innocents. Les musulmans et tous les hommes épris de paix et de justice doivent bien garder en mémoire cet événement historique plein d'enseignement.

On ne doit pas écraser allègrement un peuple comme si on piétinait du foin desséché, notammment pour le comportement irresponsable de certains de ses fils. Un tel comportement relève de l'inconscience et rabaisse ses auteurs au rang de la bestialité.

Quand la fureur de la vengeance l'emporte sur la soif de justice, le "Justicier" et le criminel deviennent tous deux des scélérats. Quelque soit l'outrage subit, on ne doit verser le sang des innoncents et cela encore moins au nom d'un Dieu Clément et Miséricordieux qui s'est interdit l'injustice. A l'époque du prophète (PSL) l'une de ses principales directives en cas de guerre sainte était de ne point tuer les moines et rubins adonnés à leur culte, mais aussi d'épargner la vie des femmes et enfants ne participants pas au combat. En aucun moment le prophète de l'Islam n'a enseigné la repression aveugle à l'endroit de l'adversaire. La demolition des lieux de culte chrétiens et juifs n'est pas un programme islamique ; sauf si exceptionnellement ils servent de sanctuaires aux agresseurs de l'Islam. On relève dans le Saint coran cette exhortation :

"Avec les juifs et les chrétiens ne discutez que de la manière la plus (affaible), sauf quand il s'agit de ceux qui commettent les injustices parmi eux…"

(coran 29 : 46)

Autant l'Islam reprouve le meurtre autant il en accorde le traitement le plus humain :

"Nous leur avons prescrit dans la Tora : Vie pour vie, Oeil pour oeil. Nez pour nez, Oreille pour oreille, Dent pour dent, lescensures tombent sous la loi du talion..."

(coran 5 : 45)

Situé dans la lignée Abrahamique, le message coranique maintiendra la loi du talion :

"ô vous qui croyez ! La loi du talion vous est prescrite en cas de meurtre : l'homme libre pour l'homme libre ; l'esclave pour l'esclave ; la femme pour la femme."

(coran 2 : 178)

On ne doit pas entretenir dans la mentalité des populations la notion du crime impuni, sinon la vie sociale se muerait en vie de jungle. Tout homme doit savoir qu'en portant atteinte à la vie de son prochain injustement, il perd par la même occasion la sienne. Ne dit-on pas que la peur du gendarme éloigne le voyou ?

La peur de la sanction dissuade bon nombre de meurtriers potentiels.

"Il y'a pour vous, une vie dans le talion. ô vous, les hommes doué d'intelligence ! Peut-être craindrez-vous Dieu."

(coran 2 : 179)

La repression du meurtre en Islam va au delà de cette phase ; en effet les circonstances de la mort peuvent moduler la loi du talion selon la volonté des plaignants.

"Il n'appartient pas à un croyant de tuer un croyant, mais une erreur peut se produire. Celui qui tue un croyant par erreur, affranchira un esclave croyant et remettra le prix du sang à la famille du defunt ; à moins que celle-ci ne le donne en aumône..."

(coran 4 : 92)

Ainsi les circonstances atténuantes pour les crimes involontaires. L'erreur étant humaine, la repression du meurtre par accident est atténuée. Le prophète (PSL) nous dit :

"La famille du defunt ou la victime d'une blessure n'a que trois alternatives, sans quatrième : - la loi du talion, le dédommagement materiel ou le pardon. Si elle cherche une quatrième, empêchez-la"

A travers ces propos, nous pouvons comprendre que même le crime volontaire peut être pardonné en terre d'Islam, mais cela relève exclusivement des ayant-droits de la victime. Il est malhonnête intellectuellement de considerer la ligislation islamique en matière de meurtre comme anachronique et inefficiente.

LES DROITS DU CITOYEN

Le monde n'est pas le fruit d'un hasard, il obeit à un ordre établi par son créateur. Pour une meilleure observance de cet ordre, Dieu envoya des messagers à l'endroit des humains afin de les guider. L'essentiel de la guidance divine repose sur le maintient de la justice sans laquelle tout est voué au chaos.

"Oui, nous avons envoyé nos messagers avec les preuves evidentes et avons fait descendre avec eux le livre et la balance afin que les hommes fassent regner la justice."

(coran 57 : 25)

Un constat objectif nous enseigne que rien n'est autant préjudiciable à une société que l'injustice, aussi, dit-on que l'injustice est le fléau du pouvoir. Ainsi, la pratique de la justice est le nerf vital de la société. Chaque fois qu'on y déroge on assiste à des convulsions sociales.

?Dieu ne laisse aucune communauté perseverer dans l'injustice.? nous dit le prophète (PSL).

En d'autres termes Dieu ne diffère pas le châtiment d'une communauté fondée sur l'injustice.

"Dieu ne commet aucune injustice envers les hommes, mais ce sont les hommes qui se font tort à eux même."

(35 coran 10 : 44)

L'histoire nous enseigne que la décadence des grands empires n'est que la resultante des injustices à l'endroit des hommes et de la nature, En effet selon la conception islamique l'injustice s'etend aussi à la nature. Le meilleur profit qu'on peut tirer de la nature ne fera que dans le respect des lois même de la nature. Pour preserver l'harmonie sociale, l'islam octroit des droits inaliénables aux citoyens.

1) Egalité des Citoyens Devant les Juridictions

En Islam, aucun privilège n'est accordé à un citoyen du fait de sa race, de son sexe et de sa religion devant les tribunaux.

Les lois juridiques transcendent ces contingences.

"ô vous qui croyez ! Pratiquez avec constance la justice en temoignage de fidelité envers Dieu, et même à votre propre detriment ou au detriment de vos père et mère et de vos proches, qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, car Dieu a la priorité sur eux deux. Ne suivez pas les passions au détriment de l'équité."

(coran 4 : 135).

Dans la vie du prophète (PSL), nous avons un exemple éloquant : une femme des familles les plus nobles commis un vol, pour lui éviter la sanction, Osama Ibn Haritsa vint intervenir auprès du prophète (PSL) qui lui repondit de façon peremptoire

"Je jure par Allah, si Fatima ma fille avait commis ce forfait, je lui aurais appliqué la sanction"

Le rang social d'une personne ne peut la soustraire des sanctions penales. L'Islam n'admet aucunement des lois juridiques discriminatoires dans la société. Le prophète (PSL) met en garde sa communauté contre les conséquences de l'injustice sociale :

"Les communautés qui vous ont précédé n'ont péri que du fait qu'elles appliquaient les sanctions pénales aux faibles tout en épagnant les nantis"

Les resultats de l'injustice sociale sont patents de nos jours : - rebellions armées - mouvements de grève ; - actes de sabotage...

Nous devons nous rémémorer ces paroles de l'Imam Aly :

"La justice est la meilleure des vertus que peut avoir un gouverneur. La justice protège les Etats."

Il y'a certes quelques marginaux fauteurs de troubles, cela est indéniable ; mais le plus souvent c'est l'absence de justice sociale qui enclenche la spirale de la violence, Le durcissement des mesures repressives ne constitue pas un remède pour éradiquer les soulèvements des populations frustrées. Quand la lutte pour la suivie devient un fait quotidien, un fait de tous les instants, la mort n'effarouche plus. Un pouvoir ne peut se stabiliser sur un hécatombe

"c'est par la justice qu'on améliore la vie du peuple rien ne construit un pays comme la justice" nous dit l'Imam Aly.

En bref, une société harmonieuse est celle dont parle l'Imam Jaffar Aççadeq en ces termes :

"Une société n'a le merite d'être glorifiée que lorsque les plus faibles des siens peuvent faire respecter leurs droits par les plus forts sans avoir à craindre personne."

2) Protection des Biens et de la Vie

L'Islam stimule les croyants dans la recherche de bien licites, car l'oisivété est considerée comme un vice.

"Ne devorez pas à tort vos biens entre vous ; n'en faites pas présent aux juges dans le but de manger injustement une part des biens d'autrui…"

(coran 2 : 188.)

L'accumulation des richesses ne doit pas se faire par le vol et la corruption qui constituent une gangrène pour le developpement de la société. C'est ainsi que l'Islam protège les biens licitement acquis par tout individu. Nul citoyen ne peut être abusivement depossédé de ses biens. Mais aussi, aucun citoyen ne doit être privé du fruit de son travail. Le travailleur jouit d'une protection sans équivoque :

" Remettez au travailleur son salaire avant que ne sèche sa sueur."

Cette parole du prophète (PSL) montre la promptitude avec laquelle le travail accompli doit être remuneré. Tour rétard dans le reglement du salaire d'un travailleur est un prejudice, s'il est volontairement conçu cela devient une injustice. Il est inconcevable que dans un Etat islamique, les travaillleurs dont le travail soutient l'épanouissement de la société soient frustres du fruit de leur labeur. Le pouvoir doit scrupuleusement veiller à la protection des travailleurs faute de quoi la voie sera ouverte à la déchéance de la société.

L'Islam au delà des biens du citoyen étend sa protection à la vie des citoyens.

"Ne tuez pas l'homme que Dieu vous a interdit de tuer, sinon pour une juste raison."

(coran 17 : 33) .

Nul homme qu'il soit roi ou empereur ne doit tuer arbitrairement son semblable ; notamment pour l'avoir simplement contrarié. Aucune offense ne portant que sur

la personne d'un gouverneur ne merite la condamnation à mort. La gravité du meurtre arbitraire est relatée dans cette parole divine.

"Celui qui a tué un homme qui lui - même n'a pas tué, ou qui n'a pas commis de violence sur la terre est consideré comme s'il avait tué tous les hommes ; "

(coran 5 : 32).

Tous les citoyens doivent jouir de la protection de leur vie et de leur biens tant qu'il n'enfreignent pas les principes de la loi. Des bédouins cupides mecontents du partage du butin rudoyèrent le prophète (PSL) qui les ramena à la raison sans ordonner leur lapidation. Comment des pauvres pêcheurs peuvent-ils assassiner des serviteurs d'Allah pour les avoir contrarié, parce qu'ils detiennent le pouvoir ? De pareils comportements sont des aberrations sataniques, et leurs auteurs se soustraient de la misericorde divine.

"Celui qui tue volontairement un croyant aura la géhenne pour retribution, il y demeurera immortel."

(coran 4 : 93).

3) Droit à l'Instruction

Acune action ne peut être profitable sans la connaissance. La quête du savoir est un devoir d'obligation divine pour le musulman. C'est ainsi que le prophète (PSL) nous dit :

"La quête du savoir s'impose au musulman du berceau à la tombe."

Les dangers de l'action sans la connaissance sont mis en exergue par cette parole de l'Imam Aly :

"Celui qui agit sans la connaissance est semblable au voyageur qui s'est égaré de son chemin ; plus il avance, plus il s'éloigne de son but."

Il est un devoir impérieux pour chaque croyant de donner à ses enfants une instruction capable de l'orienter dans sa vie religieuse, mais aussi à assumer sa vie professionnelle. Au-delà du cadre familial, l'instruction est une besogne nationale. Après la première bataille livrée par les musulmans, le prophète (PSL) libera des prisoniers en contre partie de l'alphabetisation de dix jeunes musulmans. Cela à une epoque où la cupidité pour les butins de guerre dominait.

L'Islam confere aux citoyens le droit à l'instruction, et toute obstruction à ce droit est une injustice contribuant à l'arrieration de la société. Ni le sexe, ni le rang social encore moins la race ne doivent être des critères handicapant le citoyen

dans la jouissance de ce droit. Comme à l'époque du prophète (PSL), la dispense de l'instruction doit être une priorité pour les pouvoirs publics. Il est important de noter que l'Islam ne dissocie pas l'enseignement religieux de celui des sciences de la vie. Dans un pays islamique, riches ou pauvres, blancs ou noirs, tous doivent beneficier du droit à l'instruction ; aucune discrimination n'est tolérable en la matière. Maintenir une frange de la population dans l'ignorance c'est pour entretenir la servilité et compromettre l'épanouissement de la communauté. L'Ecole est l'un des élements les plus précieux pour l'édification d'une société. Elle doit être un véhicule des valeurs morales de la société et adéquate à la satisfaction des besoins de la société ! C'est la raison pour laquelle s'approprier son école est une marque de souverainété.

4)Droit de Regard sur la Gestion Publique :

En terre d'Islam, assumer une fonction publique est une lourde responsabilité. Contrairement au principe de la lutte des classes bien analysé par Karl Marx, en Islam les lois ne servent aucune classe particulière. En effet, selon ce principe, les lois resultent de l'antagonisme entre classes dominées et classes dominatrices ; ces dernierès detentrices du pouvoir elaborent des lois visant à preserver leurs intérêts au detriment des classes dominées. La loi en Islam à une genèse transcendentale, et ne vise qu'à preserver l'interêt de la société. Ainsi, le pouvoir n'est qu'un dépôt à assumer et non un instrument d'assouvissement d'interêts particuliers. Nul ne peut user du pouvoir pour opprimer ses semblables. Le gouvernement et le simple citoyen sont tous assujetis à la loi. Chaque pratique du gouvernement contrariant la loi peut être denoncée par le citoyen sans aucun risque ni pour ses biens, ni pour sa vie. L'histoire a retenu pour nous un incident survenu au cours du mandat du Khalife Oumar : ce dernier farouche defenseur de l'Islam, voulut fixer une limitation à la dot de mariage ; il fut interpellé par une dame lui rappelant les versets du coran concernant la dot. Confus, le Khalife Oumar avoua son erreur en toute humilité, sans represaille contre la dame qui osa le rappeler à l'ordre dans une assemblée si auguste. Toujours sous le califat de Oumar un juif traina l'Imam Aly, intrepide guerrier et grand savant de l'Islam, devant les tribunaux pour un litige . Tous les citoyens ont le droit de denoncer les derives des gouverneurs sans être inquiétés, d'où le rejet de toutes formes de dictature : un Etat islamique n'est pas un Etat dictatorial.

5) Droit à l'Assistance Sociale

La solidarité est une injonction divine à l'endroit des musulmans. Le prophète (PSL) d'une manière très expressive nous dit :

"les musulmans sont à l'image du corps humains, quand un membre souffre, c'est tout le corps qui en souffre."

La compassion est un élément fondamental de l'appartenance à la communauté islamique.

L'Islam exhorte les croyants à assister leurs prochains, et accorde une grande récompense à cet effort. C'est ainsi que les musulmans ont pour devoir de faire l'aumône aux defavorisés d'entre eux.

"Ce que vous depensez en aumônes vous sera exactement rendu ; vous ne serez pas lésés."

(coran 2 : 273.)

Dès lors, tout citoyen frappé par des calamités naturelles ou des contingences sociales, a le droit à une assistance sociale aussi bien de la part de ses coréligionnaires que de l'Etat. En effet, parmi les cinq piliers de l'Islam figure la Zakat ou l'aumône legale normalement perçu par l'Etat, qui accorde un volet important des recettes à l'assistance des démunis et des victimes des calamités.

" les aumônes reviennent de droit aux pauvres, aux necenités ; au rachat des esclaves, à ceux accablés des dettes....."

(coran 9 : 60)

Toujours dans le cadre de l'assistance sociale, le Saint coran stipule :

"Donne à tes proches parents ce qui leur est dû, ainsi qu'au pauvre et au voyageur ;"

(coran 17 : 26).

Ces exhortations ne visent pas à entretenir une couche d'oisifs tout en privant une autre du gain de son travail ; l'Islam est une religion du juste milieu et n'impose à chaque âme que ce qu'elle peut supporter.

"Ne porte pas ta main fermée à ton cou, et ne l'étends pas non plus trop largement, sinon tu te retrouverais honni et misérable."

(coran 17 : 29)

Si l'assistance sociale est une obligation divine, elle ne doit pas contribuer à etouffer toute possibilité dépargne pour le croyant laborieux.

En resume, on peut dire que l'islam par l'assistance sociale met un frein à l'elargissent du fossé entre riches et prauvres, sans pour autant tendre vers une égalisation utopique" des richesses. L'Etat demeure le principal agent exécuteur de ce vaste projet social. Pour conclure, nous nous referons au Dr Alexis Carrel :

l'Etat peut imposer par la force la légalité, mais non les lois de la morale. Chacun doit comprendre la nécessité de faire le bien et d'éviter le mal, et se soumettre à cette nécessité par un effort de sa propre volonté"

6) Devoir de Gouverner

Aucune société ne peut prosperer dans le désordre, d'où la necessité d'une bonne gouvernance. En Islam, gouverner est une lourde tâche qui incombe surtout à deux couches de la société que sont les detenteurs de l'autorité et les savants. Selon le prophète (PSL)

"La situation d'une société relève de l'attitude des savants et des détenteurs de l'autorité, si ceux-ci sont corrompus, c'est la société entière qui s'effondre"

Le savoir étant le préalable de toute activité humaine, les savants jouent un rôle prépondérant dans l'évolution d'une société. Ils sont considerés comme les héritiers des prophètes (PSE), donc le sel de l'humanité sans lequel la vie serait fade. La noblesse de leur tâche exige d'eux beaucoup d'abnégation et surtout beaucoup de courage. En Islam, marcher sur les pas du prophète (PSL) implique au prime abord se doter d'une moralité exemplaire. En d'autre termes, comme l'a si bien dit l'Imam Aly

"Quiconque veut convier les hommes sur la voie du bien doit les exhorter par son comportement avant de les exhorter par la parole."

Le prophète (PSL) n'a t-il pas été le digne de confiance avant sa mission de prédication ? Le meilleur impact que puisse avoir un savant sur ses contemporains réside dans son attachement aux principes qu'il professe.

Etre savant en Islam exige donc des qualités morales exemplaires. Le Saint coran met en exergue cet aspect en parlant du prophète (PSL) en ces termes :

"Tu es d'un caractère noble."

(coran 68 : 4)

Pour guider les hommes, il faut leur parler dans les limites de leur compréhension ; sinon cela reviendrait à prêcher dans le désert. A cela, s'ajoute une juste appréhension des réalités de la société interpelée. On ne peut orienter la société dans l'ignorance des problèmes qu'elle doit affronter. Afin de mieux accomplir leur mission, les savants doivent faire une lecture digeste des textes sacrés, en évitant de s'enliser dans une sclérose intellectuelle handicapant toute saine approche de l'Islam. Sans être un rénégat, on doit porter un regard judicieux sur cette parole de R. Garaudy :

"la loi ne peut se pétrifier alors que la vie, qu'elle a pour mission de façonner selon le dessein de Dieu, qui a fait de l'homme son calife, est en perpétuelle métamorphose."

Certes les principes essentiels enoncés dans le Saint coran sont immuables mais quand la société est ballotée par l'adversité, des mesures d'urgence s'imposent pour preserver sa survie. De la vitalité intellectuelle des savants à parer ces urgences depend tout le devenir de la communauté mususmane, notamment de nos jours. La lourde tâche qui s'impose de nos jours aux savants musulmans et une relecture des textes sacrés pour une rénaissance de l'Islam qui ne serait pas un réniement. Cette tâche en apparence téméraire pour de nombreux frileux attachés à la lettre récèle tout le devenir de l'Islam. Les jurisconsultes de l'aube de l'Islam ont répondu aux problèmes de leur époque, il revient à ceux de notre temps de résoudre les leurs. Le philosophe R. Garaudy n'a pas manqué de souligner ce fait :

?quel que soit le respect que l'on puisse porter à ces grands exègètes du passé, il est grave de croire que la pensée créatrice de l'Islam se soit arrêtée avec eux, et que cette tradition médievale puisse apporter réponse aux problèmes de notre temps.?

Beaucoup de controverses autour de l'Islam proviennent de l'inaptitude des savants à eveiller les croyants des pièges qui les assaillent de tout côté. Comme le dirait l'autre, le monde n'a que trop été interprété, il s'agit maintenant de le transformer ; et cela ne sera que l'oeuvre de l'homme, cet être pensant et responsable. Ce n'est que lorsque les idées s'emparent des hommes que leur action revêt la noblesse. Confiant en l'idéal qui l'anime, l'homme déplacerait des montagnes. Les savants doivent tirer l'humanité de la torpeur intellectuelle, et ils ne peuvent atteindre ce but qu'avec un savoir affûté aux réalités du moment. Le savant doit affronter les difficultés du moment avec lucidité et surtout beaucoup de courage là où ses précurseurs n'ont pas eu à legiférer. En Islam, le savant n'est pas uniquement le théologien, mais aussi le savant aux "affaires de ce monde" orientés par une raison saine. Il n'y a pas d'entagonisme entre religion et science ; tocile perversion attribuée à cette dernière ne l'est que du fait des hommes.

"la raison ne peut se passer de la révélation. Il n'ya, entre l'une et l'autre, aucun antagonisme. Il ne peut y avoir de heurt qu'entre une raison infirme et une lecture myope. Une raison infirme, c'est à dire positiviste, separée de la sagesse et de la révélation. Une lecture myope, c'est à dire litterale, séparant chaque fragmant du texte de son contexte global."

Selon le Proffesseur R. Garaudy. D'autre part, le savant se doit d'être l'esclave de la vérité pour mériter ce rang. Nous pouvons résumer cela par cette parole de A. Carrel :

"Les grands savants sont toujours d'une profonde honnêtété intellectuelle. Ils suivent la réalité partant où celle-ci les mène. Ils ne cherchent jamais à lui substituer leurs propres désirs, ni à la cacher quand elle devient gênante."

En Islam, le savant ne doit pas dissimuler la verité par simple inclination pour un personnage ou un groupe determiné d'indicidus.

"/Ve dissimulez pas la vérité en la revêtant du mensonge. Ne cachez pas la vérité alors que vous savez."

(coran 2 : 42).

Les paroles des savants doivent être des phares pour éclairer les bras du pouvoirs ; ce qui justifie l'importance que leur accorde l'Islam. Toutes déviations de leur part entrainent de graves prejudices à la société.

"Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont seuls à le rédouter..."

(coran 35 : 28)

Quiconque rédoute Dieu ne peut se faire l'allié des injustes. Pour la réussite du projet de société en Islam, les detenteurs du pouvoir constituent le second pôle des savants. Le pouvoir est un dépôt et nul ne peut l'assumer à des fins personnelles. Comme tout dépôt, il implique une responsabilité. Les propos du prophète (PSL) sur l'exercise du pouvoir sont d'une telle sevèrité que tout homme raisonnable devrait eprouver de la frayeur à l'exercer :

"Tout homme auquel Allah accorde le pouvoir sur un peuple et qui ne prend pas soin de ses gouvernés avec honnêtété ne sentira jamais l'odeur du paradis"

Gouverner, c'est être au service de ses administrés, être un bouclier contre l'injustice, le désordre. Le devouement du dirigeant à l'endroit de ses administrés occupe une place notable dans l'enseignement du prohète (PSL).

"Chaque fois qu'un prince prend en charge les affaires des musulmans puis ne se depense pas à leur service et ne veille pas loyalement à leur sauvegarde, il n'entrera pas avec eux au paradis."

L'Islam réconnait aux dirigeants un profond respect tant qu'ils ne dérogent pas aux principes divins. Cela est une récommandation du prophète (PSL), car aucune société ne peut se passer de la discipline.

"Le musulman est tenu d'écouter et d'obéir dans ce qu'il aime et dans ce qu'il déteste sauf quand on lui ordonne de désobéir à Dieu. Quand on lui ordonne de désobéir à Dieu, il ne doit ni écouter, ni obéir."

L'Islam sans prétendre à une "égalisation utopique des revenus" ; vise plutôt à reduire le fosse entre riches et pauvres, tout en bannissant toute indifférence à la misère humaine. Aucun dirigeant n'a le droit de se prélasser dans l'aisance, voire dans la luxure, alors que ses administrés croupissent dans la misère. Gare à l'ivresse du pouvoir ! Le pouvoir est un depôt trop précieux pour être dilapidé.

"Bâtirez-vous sur chaque colline un monument pour vous divertir ? Habiterez-vous des châteaux, comme si vous deviez être immortels ?"

(coran 26 : 128-129).

Peut-on dire d'un dirigeant accumulant d'enormes biens immobiliers, alors que les sans-abis pillulent, qu'il est loyal ? Il est evident qu'un tel homme n'est pas de ceux qui perdent le sommeil pour le désarroi de ses concitoyens.

Les difficultés que rencontrent les pays musulmans sont dues en majeure partie de la conception du pouvoir des gouvernants et de leur rôle. En la matière, nous pouvons nous referer à cette affirmation d'un eminent penseur de l'Islam Sayyed Rouhollah Moussawi : " le gouvernement et le pouvoir ne doivent servir à celui ou ceux qui les detiennent de moyens pour s'enorgueillir, ou d'en abuser pour assurer leurs propres intérêt au détriment des droits de tout un peuple. Le gouvernement et ses fonctionnaires sont les serviteurs du peuple et non pas ses patrons. Ce sont des serviteurs. " "Tant que ces principes seront prservés les bouleversements sociaux qui entravent et perturbent la paix sociale seront endigués. Gouverner est un devoir et non un privilège.

Sur ceux qui veulent agir selon la de Dieu..

Resistance et non conquête." (Biographie du XX ème siècle R.Garaude, P.316 Edit. Tougui 1985).

Preserver spm identité islamique ne doit pas être assimulé à une marche à réculons, ni à un rejet categorique de tout ce qui ne nous ressemble pas vivre l'Isllam de nos jours c'est pas faire revivre la cité musulmane de Médine dans ses traits, mais faire jaillir les principes de justice et de sociabilité qui étaient son opanage. C'est de l'assimulation de ces principes que l'Islam pourra de nouveau jouer un rôle préponderant dans l'essor de l'humanité. Parmi les nombreux griefs formulés contre l'Islam figure en bonne place le sort fait aux femmes dans les pays musulmans. Pour eviter toute controverse, il est jucicieux de voir le regard que porte l'Islam sur la femme.

DROITS DES FEMMES

Dans l'ordre d'apparition dans la création , Dieu créa d'abord l'homme dont il lira

la femme ; cela est explicite dans le saint coran :

"C'est lui qui vous crée d'un seul être don't il a tué son épouse pour que celui-ci repose auprès d'elle..."

(coran 7 : 189.)

La femme est donc apparue comme le complement naturel de l'homme. L'antériorité de l'homme ne fait pas de la femme un être vassel de l'homme. En effet, dans le dessein de Dieu, le couple humain doit être un foyer d'amour et de solidarité :

"Parmi ses slignes : il a crée pour vous, tirées de vous, des épouses afin que vous reposiez auprès d'elle, et il a établi l'amour et la bonté entre vous."

(Coran 30 : 21)

L'expression coutumière de "douce moitié" n'est pas une vaine expression. D'autre part, dans la théologie islamique la femme damnée n'a pas de fondement. L'Islam est loin des sombres théorie qui font de la femme un être satanique, loin de la felicité :

"Tous les croyants, hommes et femmes, qui font le bien : voilà ceux qui entreront au paradis. Ils ne seront pas lésés d'une pellicule de datte."

Coran 4 : 124.

Il n'y a point de discrimunation liée au sexe pour l'accès au paradis. Dans la vie courante, l'Islam confère à la femme de nombreux avantages qui s'ils soont preservés contrebuent fortement à l'harmonie du foyer conjugal. :

a) Dot : dans le droit sur ceux qui veulent agir selon la juidance de Dieu.

Preserve à la femme ses acquis. Bien que le divorce soit considéré comme un "echec social", il y'a des cas de force majeure ou il est la voie du dernier recours. Dans cette situation encore, la femme n'est pas abandonnée comme un vulgère objet don't on aura usé à volonté jusqu'à satiété. La répudiation en Islam suit une procédure preservant la dignité de la femme, tout en laissant la voie ouverte à la réconciliation. En effet, en cas de répudiation, la femme est astreinte à une periode d'attente qui couvre trois periodes menstruelles avec la possibilité pour les conjoints de se réconcilier avant l'épuisement de ce délai :

"les femmes repudiées attendront trois periodes mensuelles avant de se remarier."

(Coran 2 : 228)

Pendant cette periode d'attente, la femme doit bénéficier d'une prise en charge par son epoux.

"Les femmes répudiées ont droit à une pension convenable : la leur assurer est un devoir pour ceux qui craignent Dieu."

(Coran 2 : 241)

Dans le pire des cas, c'est à dire du divorce qui n'est pas consideré comme l'idéal, la femme jouit d'une protection des biens acquis. Ce livre saint est explicite en la matière :

"Si vous voulez echanger une épouse contre une autre, et si vous avez donné un quisitar à l'une des deux, n'en reprenez rien. Le reprendre serait une infamie est un péché évident"

(coran 4 : 20.)

D'autre part, la femme beneficient aussi d'une pension du fait de l'enfantement et du l'allaitement de l'enfant concu dans le foyer conjugal :

"Si elles sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'au moment de leur accouchement. Si elles allaitent l'enfant né de vous, versé leur une pension"

(coran 65 : 6)

En bref, la femme à l'entière disponibilité de sa dot, et conserve les bons acquis de son époux lors du mariage. Comme dejà precisé, il n'y a pas d'interdiction formelle pour une femme d'exercer une activité professionnnelles ; c'est ainsi qu'on nous a relaté qu'au temps du Khalifat d'Oumar, celui-ci avait confié la gérance du marché à une femme. On peut donc conclure que la femme est loin d'être une créature de mauvaise augure, et constitue à côté de l'homme le socle de la société humaine.

Perspectives

Devant la faillite des projets de développement en vigueur, le monde connaît de nos jours de graves convulsions sociales. Les frustrations causées par la paupérisation croissante ont suscite l'émergence de nombreux courants contestataires dont les mouvements religieux.

La floraison des sectes apocalyptiques refuges de nombreux désemparés, mais surtout la montée au créneau des mouvements islamistes influent de plus en plus sur la marche du monde.

Désormais une prise en compte de la demande religieuse s'impose, et est incontournable pour définir les orientations politiques actuelles.

Dans ce débat, l'islam occupe une place prépondérante. En effet, les contestations les plus meurtrières sont auréolées de l'étiquette de l'islam à tort ou à raison. Ce qui fait de cette religion à priori un épouvantail face au monde "libre".

Que pouvons nous faire pour vivre dans un monde libre où il fait bon vivre ?

Une guerre de civilisation telle que précounisée par certains penseurs en mal d'inspiration n'est pas de bon augure. La répression aveugle n'est pas un extincteur pour le feu de la foi ; cela, les faits l'attestent si nous voulons faire une lecture avisée de l'histoire. La réponse à la question suscite deux interrogations :

Que doivent faire les musulmans ? Quelle attitude adaptée face aux musulmans ?

Nous nous épargnerons ainsi de la peine de faire une procès dont le verdict pourrait diviser davantage qu'unir.

Appel aux musulmans

L'honnêteté intellectuelle nous pousse à admettre que les assauts qu'essuie de nos jours l'islam sont dus en partie au comportement des musulmans. En effet, le soubassement de la gloire de l'islam demeure l'unité de la Ummah.

" Obéissez à Dieu et à son prophète. Ne vous querellez pas sinon vous fléchirez et votre chance de succès s'éloignerait. "

(Coran 8 : v 46)

Cette parole divine est suffisamment explicite pour être commentée. Tous les affrontements sanglants qui opposent de nos jours les musulmans sont des événements fâcheux qui sonnent le glas de leur religion.

On ne peut pas naviguer à contre courant des décrets divins et espérer récolter le succès.

L'atrocité de l'adversité entre les différents courants islamiques dessert à merveille une religion qu'ils prétendent défendre.

L'horreur des atrocités ferait pâlir les "croisés". La vie humaine et les lieux de culte sont désacralises. Les lieux de culte ne sont plus des refuges pour les hommes en quête de Dieu.

Ces querelles sont elles réellement alimentées par des musulmans ?

On a de la peine à y croire. Le message du Prophète (PSL) a rarement été autant galvaudé :

"Le fait d'injurier le musulman est un acte de rébellion à Dieu, et le fait de le tuer est un acte de mécréance. "

Cette parole du prophète de la miséricorde serait elle abrogée ? Nous nous devons de réfléchir mûrement cette parole de l'Imam Ruhollah Mussawi : " plus dangereux et plus triste que le nationalisme, c'est semer la discorde entre sunnites et chiites, c'est suggérer des idées discordantes parmi eux, les frères musulmans. "

Les affrontements entre ces deux principales branches de l'islam constituent la pire des gangrènes pour les musulmans.

Le saint coran qui est le livre de la guidance pour les musulmans doit unir et non diviser. A l'époque du prophète (PSL), l'hostilité qui régnait entre les deux grandes tribus médinoises s'estompa par la ferveur du message coranique :

" Dieu a établi la concorde en vos cœurs ; vous êtes par la grâce de DIEU, devenus frères alors que vous étiez des ennemies les uns pour les autres. Vous étiez au bord d'un abime de feu et il vous a sauvé "

(Coran 3 : v 103).

Ce verset coranique évoque les conséquences funestes de l'animosité entre frères : "être au bord d'un abîme de feu " est loin de la félicite éternelle. Irresponsabilité ou ignorance ? Ce qui est certain, le spectacle de la dissension qu'offre les musulmans est un argument pour effaroucher les non musulmans. Il ne faut pas s'étonner notamment en occident qu'être musulman est symptomatique du semeur de désordre, du refus de la paix sociale. Il est désormais impérieux de renouer avec le message originel de l'islam, afin que les musulmans ne soient pas les pestiférés de ce siècle.

" Muhammad est le prophète de Dieu. Ses compagnons sont violents envers les impies, bons et compatissants entre eux "

(Coran 48 : v 29)

" Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions. Votre retour à tous se fera vers Dieu. Il vous éclairera, alors au sujet de vos différends."

(Coran 5 : v 48).

Ces deux versets du saint Corant montrent à suffisance le credo du mouvement islamique a travers tous les âges. Les savants musulmans qui contrarient ce credo

sont a dénoncer ; et doivent venir a résipiscence afin de ne pas être des suppôts de satan.

" La sédition est un mal qui couve sous les cendres, malheur a celui qui l'attise "

Cette parole du Prophète (PSL) est tombée en désuétude ; sinon comment expliquer la dégenerescence actuelle du mouvement islamique. Les pays musulmans doivent faire face aux vrais défis qui assaillent leurs populations. Parmi ces vrais défis on peut citer l'analphabétisme, la malnutrition, les mauvaises conditions sanitaires et surtout la sauvegarde des vies humaines.

Certes l'adversité extérieure doit être dénoncée ; mais il faut aussi avoir le courage de s'autoflageller dans l'accomplissement de ce que le Prophète (PSL) appelle le grand djihad , la lutte contre les intrigues de sa propre personne.

Les tares qui hantent le quotidien des pays musulmans ne rendent pas exportables un type de société islamique. Cela ne tient pas de l'inaptitude de l'islam à gérer un pays, mais plutôt à l'incompétence de ceux chargés de son application.

En effet, en dépit de l'adversite exterieure, les dirigeants des pays musulmans doivent avoir le courage d'amorcer une rupture avec les systèmes socio économiques préjudiciables à l'harmonie sociale. La meilleure arme demeure en la matière une créativité ancrée sur la foi en Dieu. Fustiger l'adversaire n'est pas une fin en soi ! Il faut aller au delà. C'est-à-dire traduire en acte le modèle de société qu'on prône.

Ainsi, comme à sa genèse, l'islam fera plus d'adeptes sans le cliquetis des armes et des propos incendiaires. La communauté musulmane s'étripe sous la férule de savants psychopathes en déphasage avec les réalités de leur époque.

Le remède à la campagne de dénigrement menée contre l'islam réside dans l'extirpation de ces mauvaises graines qui sont une véritable "5eme" colonne dans les rangs des musulmans.

Toutes les actions visant à triturer la communauté musulmane constituent une trahison du message du Prophète Muhammad (PSL), et aboutissent inevitablement à l'affaiblissement du courant islamique. Soyons raisonnables! Regardons la réalité en face.

"Encouragez vous mutuellement à la piété et à la crainte révérencielle de Dieu. Ne vous encouragez pas mutuellement au crime et à la haine, craignez Dieu ! Dieu est terrible en son châtiment "

(Coran 5 : v 2)

L'entame d'une nouvelle ère pour l'islam ne pourra se faire mieux qu'en respectant cette exhortation de Ruhollah Moussawi :

"En islam, la race, la langue, la nationalité et la patrie ne sont pas des questions à poser, tous les musulmans qu'ils soient chiites ou sunnites, sont frères et égaux, et tous jouissent des mêmes droits et privilèges islamiques. Si les peuples musulmans qu'on estime environ à un milliard se traitent en frères, ils ne seront jamais atteints."

Appel aux hégémonies

La trame de la marche de l'humanité nous révèle qu'aucune grande civilisation ne s'est érigée ex-nihilo, toutes les grandes civilisations sont redevables des acquis de leurs prédécesseurs. Ainsi, les humains sont inextricablement liés par l'histoire.

Une des plus grandes erreurs consiste à mépriser une partie de l'humanité considérée comme inopérante dans un système dont elle est partie. On ne peut créer de véritable harmonie entre les peuples qu'en instaurant un vrai dialogue d'où sera exclus tout à priori.

"C'est de la diversité de ses couleurs que l'arc-en-ciel tire sa beauté. "

Cette parole du sage de Bandiagara illustre à merveille ce que l'humanité gagnerait à se bâtir sur sa diversité qui ne doit pas désunir. Le mépris de l'autre est une tare exécrable.

Roger Garaudy nous fait une ébauche du socle sur lequel doit se faire ce dialogue des civilisations : " Un véritable dialogue des civilisations n'est possible que si je considère l'autre homme et l'autre culture comme une partie de moi-même qui m'habite et me révèle ce qui me manque. " nous devons procéder à une révision de la conception unipolaire de l'humanité notamment axée sur les inclinations des nations ``dominantes ?.

Une telle révision ne peut se faire qu'après une relecture de l'histoire écrite entachée par toutes sortes d'aberrations pour justifier l'injustifiable.

Le célèbre philosophe R. Garaudy, l'un des plus grands visionnaires du siècle nous résume admirablement cette situation :

" L'un des grands malheurs de l'histoire écrite, c'est d'avoir été écrite par les vainqueurs qui ont toujours voulu prouver que leur hégémonie était une nécessité historique, c'est-à-dire qu'elle découlait nécessairement de la supériorité de leur culture et de leur civilisation. Il en fut parfois ainsi, mais le plus souvent la supériorité technique et militaire n'impliquait pas nécessairement la supériorité de

la culture et du projet humain porté par les vainqueurs.

C'est ainsi que les grandes invasions européennes de l'Afrique et de l'Asie ne furent pas moins destructrices de hautes valeurs humaines ".

L'honnêteté intellectuelle exige de remodeler notre conception de l'histoire de l'humanité afin de l'orienter vers un devenir radieux pour l'humain.

Les soubassements économiques et philosophiques sur lesquels on veut échafauder notre monde actuel sont déliquescents. Le Dieu ``capital`` est un Dieu impitoyable qui dévore les hommes et la nature, au nom du développement. Le niveau actuel des découvertes technologiques et scientifiques offre à l'humanité toutes les chances de la prospérité.

Cependant la famine et les maladies enregistrent des chiffres effroyables de victimes, le tout auréolé par celles causées par les guerres savamment orchestrées pour maximiser les profits des multinationales ou mieux asseoir la ``suprématie`` des nations fortement industrialisées. La logique de domination et d'accaparement doit céder le pas à celle de la concertation, d'un vrai dialogue base sur l'intérêt et la sauvegarde de l'humanité.

Des budgets faramineux sont alloués à la construction d'armements les plus sophistiqués pouvant détruire toute vie sur la planète des milliers de fois, cela au détriment des grands projets de développement humain.

Les grandes institutions internationales sous la férule des multinationales qui sont en fait les vrais ``électeurs`` des gouvernants, sont loin d'être innocentes dans le scénario chaotique que nous vivons de nos jours. C'est ainsi que des cliques de malotrus sans vision faisant le bonheur des marchands d'armes obtiennent la bénédiction de la communauté internationale tout en martyrisant leurs peuples.

Combien de minorités sont manipulées afin de déstabiliser des régions entières pour les mettre à la merci des rapaces de la finance ? Un éveil des consciences est nécessaire pour offrir à l'humanité un meilleur essor. Certes des voix s'élèvent pour dénoncer les désastres engendrés par le système socio-économique qui règne de nos jours.

Mais il faut surtout l'émergence d'une nouvelle race de dirigeants hissés par la volonté de populations conscientes de leur situation.

Ce n'est qu'à ce prix que le mouvement du vrai changement enclenché pourra résister et survivre face à une adversité farouche. Le monde est chroniquement malade, et le sort de tous les peuples est lie à son rétablissement.

Nous sommes tous comme embarqués sur un arche en dérive, si on y prend

garde, il coulera, noyant avec lui tous ses passagers sans laisser aucun se saisir d'une bouée de sauvetage. Il est temps pour l'occident de transcender son complexe de ``supériorité``puéril afin de n'être qu'une portion de cette humanité, ne pouvant se revigorer que par son attachement et son respect du tout

" Le problème fondamental de la culture aujourd'hui, c'est de mettre fin à la conception hégémonique de la culture occidentale et de lui substituer une conception symphonique en interrogeant les sagesses du monde non occidental. "

(R. Garaudy pour un dialogue des civilisations page77)